

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 13 avril 2026**

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE TREIZE AVRIL** à 14 h 00, le  
Conseil Communautaire s'est réuni , après convocation légale, sous la  
présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**  
Nombre de présents : 58  
Nombre de représentés : 5 **Secrétaire de séance** : M. Kévin DAIN  
Nombre d'absents : 1

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

**OBJET**  
**AFFAIRE N°2026\_024\_CC\_22**  
**Adoption du Rapport de Développement**  
**Durable 2025**

M. Thierry ROBERT - M. Christophe DAMBREVILLE - Mme Karine AGATHE  
FILAIN - Monsieur Dominique APAYA-GADABAYA - M. Cédric BOYER - Mme  
Audrey CESAR - M. Kévin DAIN - M. Jean Harry GADO - M. Sébastien GUYON -  
M. Ludovic LASAONE - Mme Karine LEBON - Mme Alice MOREAU  
CLEMENCE - M. Irchad OMARJEE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - M.  
Sergio PERFILLON - M. Guillaume PEROUX - Mme Annie PIGNOLET DUMONT  
- Mme Marina PONGERARD SINGAINY - Mme Nila RADAKICHENIN - M.  
Seeven RANGAMA-PETCHY - M. Eric RENE - M. Eddie SOPHIE - Mme  
Jacqueline APAYA - Mme Vanessa Judikaelle BALENCOURT - M. Didier FOS - M.  
Karim JUHOOR - M. Lionel LEBEAU - Mme Lucette PALAS - Mme Marie  
Huguette VIDOT - Mme Manon VINCELOT - M. Emmanuel SERAPHIN - Mme  
Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU - M. Evane Nil AYDOGARD - Mami  
BAMILI - M. Vincent RIVIERE - Mme Anaëlle DUFESTIN - Mme Aurélie  
NARAYANIN-RAMAYE - M. Mihidoiri ALI - Mme Bibi-Fatima ANLI - M. Jean-  
Paul BURKIC - Mme Isabelle ERUDEL - Mme Gertrude Marie Josée  
SEYCHELLES HOARAU - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline  
CHEREAU-NEMAZINE - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Virginie  
SALLE - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Yann CRIGHTON  
- Mme Eglantine VICTORINE - M. Philippe ROBERT - Mme Annick LE TOULLEC  
- M. Henry HIPPOLYTE - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M.  
Freddy BOYER - M. Daniel PAUSE - Mr Erick FONTAINE

Nombre de votants : 63

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
7 avril 2026

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
20/04/2026

**ÉTAIT ABSENT(E) :**

M. Jean Yves LANGENIER

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

M. Cyrille MELCHIOR procuration à Mme Eglantine VICTORINE - M. Gabriel  
AUBERT procuration à M. Karim JUHOOR - Mme Vanessa MIRANVILLE  
procuration à M. Christophe DAMBREVILLE - M. Tristan FLORIANANT procuration à  
Mme Audrey CESAR - Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel  
SERAPHIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 AVRIL 2026

**AFFAIRE N°2026\_024\_CC\_22 : ADOPTION DU RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2025**

**Le Président de séance expose :**

Le décret du 17 juin 2011, issu de la loi Grenelle II prévoit que les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants élaborent un rapport annuel sur la *situation interne et territoriale* en matière de développement durable. Ce rapport, présenté au moment du débat sur les orientations budgétaires, permet d'éclairer les choix politiques au regard des enjeux locaux et des finalités du développement durable.

Le rapport de développement durable 2025 joint, en annexe, comporte à la fois :

- 1) Le bilan des politiques publiques, orientations et programmes que le Territoire de l'Ouest met en œuvre sur le territoire,
- 2) Le bilan des actions internes conduites au titre de la gestion de son patrimoine, de son fonctionnement et de ses propres activités.

Il apporte un éclairage sur le suivi des actions, et permet de valoriser les efforts entrepris par le Territoire de l'Ouest au travers des différents outils et initiatives déployés et de mobiliser toutes les énergies pour relever les nombreux défis écologiques et climatiques à venir.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À LA MAJORITÉ (PAR 8 ABSTENTION(S), 0 SANS PARTICIPATION, 0 CONTRE) DÉCIDE DE :**

**- PRENDRE ACTE du rapport sur la situation en matière de développement durable du Territoire de l'Ouest pour l'année 2025.**

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président